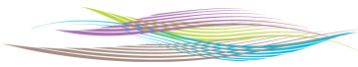


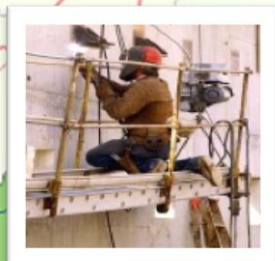
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine

Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi



UNITE DEPARTEMENTALE
DES DEUX-SEVRES
4 RUE JOSEPH CUGNOT
BP 8621
79026 NIORT CEDEX 09

BILAN D'ACTIVITE CHIFFRES CLES EMPLOI TRAVAIL 2016



JUIN 2017

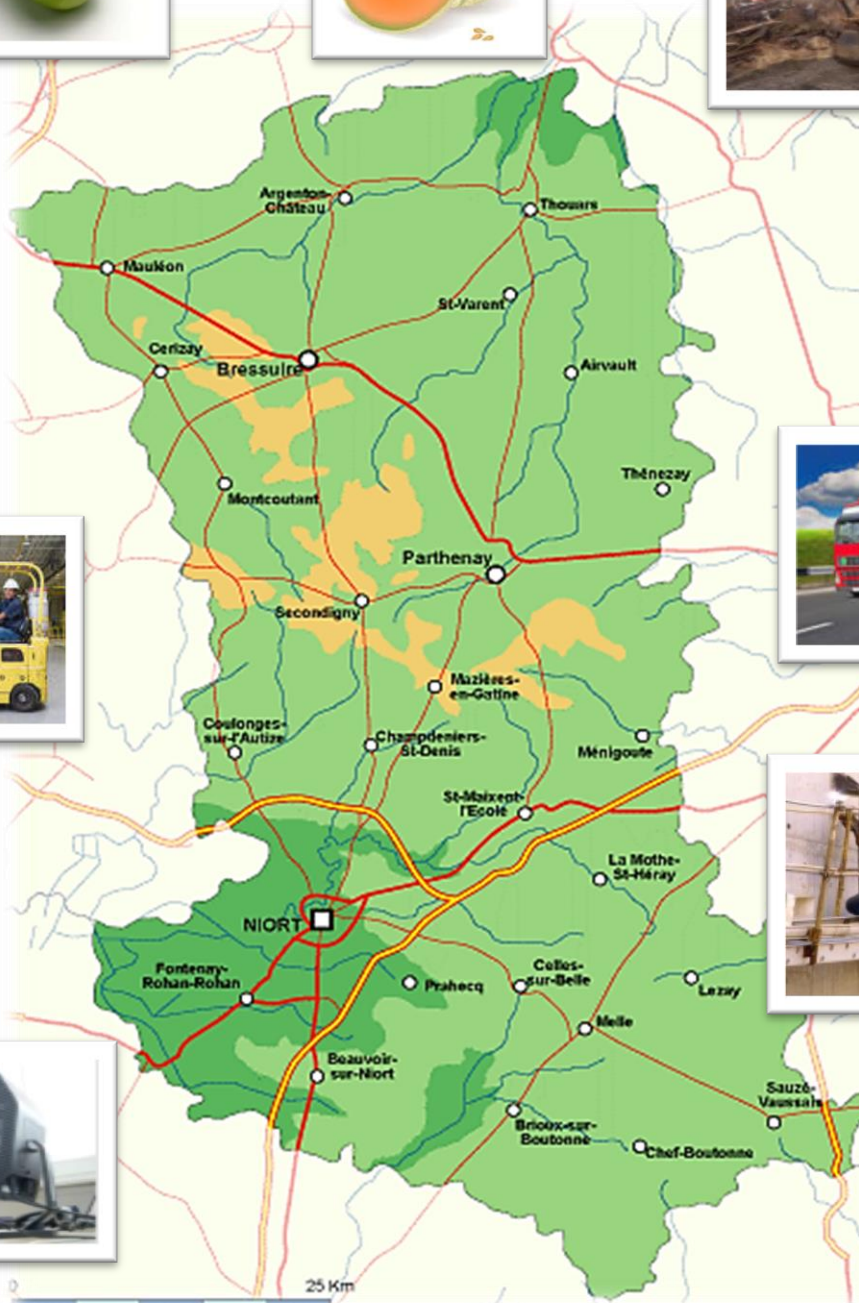
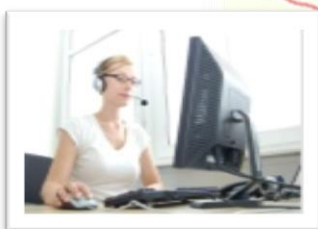


TABLE DES MATIERES

Présentation générale de l'Unité Départementale des Deux-Sèvres	Page 1
Organisation de l'Unité Départementale	Page 2
Organigramme	Page 3
Inspection du Travail	Pages 4
Section Centrale Travail (S. C. T.)	Pages 5 à 7
Main d'œuvre étrangère	Page 8
Entreprises, emploi salarié et emploi intérimaire	Page 9 et 10
Evolution du taux de chômage	Page 11
Demande d'emploi dans les Deux-Sèvres	Page 12 à 14
Activité Partielle	Page 15
Licenciements économiques	Page 16
Insertion sociale et professionnelle des jeunes	Page 17 et 18
Insertion par l'Activité Economique	Page 19
Structures d'Insertion par l'Activité Economique	Page 20 et 21
Contrats aidés	Page 22
Groupements d'employeurs	Page 23
Dispositif Local d'Accompagnement, Convention Promotion Emploi	Page 24
Services à la personne	Page 25
Formations en alternance	Page 26
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Page 27 et 28
Validation des acquis de l'expérience, Politique du titre	Page 29
Médailles d'honneur du travail, Insertion des travailleurs handicapés	Page 30
Coordonnées	Page 31

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ DÉPARTEMENTALE DES DEUX-SÈVRES

L'Unité Départementale des Deux-Sèvres s'adresse :

- ↳ Aux salariés et à leurs organisations syndicales,
- ↳ Aux employeurs et à leurs organisations professionnelles,
- ↳ Aux demandeurs d'emploi.

Elle mène des actions avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional, les collectivités locales et tous les acteurs de la vie économique et de l'Emploi, ainsi qu'avec les partenaires de l'insertion et ceux chargés du dialogue social et de la prévention des risques professionnels.

Ses missions

1/ Contrôler l'application de la réglementation du travail, informer, conseiller et concilier : ces actions relèvent de l'Inspection du Travail.

2/ Sous l'autorité du Préfet, mettre en œuvre la politique de l'emploi et de la formation professionnelle, animer et coordonner l'action du Service Public de l'Emploi (UNITE DEPARTEMENTALE, POLE EMPLOI, MISSIONS LOCALES, MAISONS DE L'EMPLOI).

Ses effectifs au 31/12/2016

41 agents

1 directeur - 2 directeurs-adjoints - 1 contractuel

7 inspecteurs - 1 attaché d'administration d'Etat

14 contrôleurs - 1 secrétaire administrative

11 assistants - 1 agent mis à disposition

2 agents d'entretien

Budget d'intervention

(Dépenses au 31/12/2016)

	2015	2016
Missions Locales	1 209 931 €	1 160 340 €
Maisons de l'Emploi	215 111 €	224 069 €
Maison de l'Emploi - GPECT	35 749	43 914 €
Conventions Promotion Emploi (hors GEIQ)	86 600 €	48 000 €
Allocations Temporaires Dégressives	283 139 €	276 759 €
Activité partielle	1 061 849 €	814 909 €
Parrainage	21 350 €	18 300 €
Contrats Aidés (CIE CAE)	10 335 703 €	11 355 991 €
Emplois avenir (accompagnement)	153 069 €	96 511 €
Emplois avenir (aides financières aux employeurs)	9 044 198 €	8 538 556 €
Insertion par l'Activité Economique	5 308 204 €	5 410 337 €
Garantie jeunes	256 000 €	741 600 €
Entreprises Adaptées	2 938 528 €	2 943 409 €
Conseillers du salarié	7 631 €	6 668 €
Appui Conseil RH		10 000 €
TOTAL	31 016 005 €	31 689 363 €

ORGANISATION DE L'UNITÉ DÉPARTEMENTALE

Responsable de l'Unité Départementale : Lionel LASCOMBES

Directeurs Adjoints :

Pôle Effectivité du Droit du Travail : François MISTROT, responsable de l'Unité de Contrôle de l'Inspection du Travail

Pôle Accès et Retour à l'Emploi : Frédéric GREGOIRE

Pôle Mutations Economiques et Développement de l'Emploi : Frédéric GREGOIRE

■ **Pôle Effectivité du Droit du Travail**

- **Inspection du travail :**

Inspecteur du Travail 1^{ère} section : Guillaume HERBLOT

Contrôleuse du Travail 2^{ème} section : Nadine MAGNERON

Contrôleur du Travail 3^{ème} section : Stéphane TURIN

Inspecteur du Travail 4^{ème} section : Charlie GRIGNON

Inspecteur du Travail 5^{ème} section : Stéphane GASCOIN

Contrôleuse du Travail 6^{ème} section : Hélène CLEMENT

Inspectrice du Travail 7^{ème} section : Laetitia TORNY

Contrôleuse du Travail 8^{ème} section : Michèle BUFFETEAU

Contrôleuse du Travail 9^{ème} section : Patricia GAROLIS

Contrôleur du Travail 10^{ème} section (agricole) : Yves HARLE

Contrôleuse du Travail 11^{ème} section (agricole) : XXX

Inspecteur du Travail 12^{ème} section (agricole) : Christian MARCHAIS

- **Renseignements Droit du Travail** : Carole MERINE

- **Section Centrale Travail** : Carole MERINE

Epargne salariale - Main d'œuvre étrangère - Accords d'entreprises - SCOP - Groupements d'employeurs - Ruptures Conventionnelles - Prestations de service internationales - Conseillers du salarié – Comptes des organisations syndicales.

■ **Pôle Accès et Retour à l'Emploi**

Responsable : Sophie BODIN

Service Public de l'Emploi départemental - Insertion par l'Activité Economique - Contrats Aidés - Emplois d'avenir

Dispositif Local d'Accompagnement

Entreprises adaptées pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

Responsable : Frédéric GREGOIRE

Accords d'entreprises sur l'insertion des travailleurs handicapés

Responsable : Martine FEILLANT

Politique Jeunes - Missions Locales - Maisons de l'Emploi – Garantie jeunes

Politique de la Ville - FSE - Conventions Promotion Emploi (CBE – GEIQ) - Animation Sud Deux-Sèvres

Responsable : Chantal GAUTIER

Services à la Personne

Suivi de la Recherche d'Emploi

Responsable : Béatrice BATY

Relation MDPH

Insertion des travailleurs handicapés

■ **Pôle Mutations Economiques - Développement de l'Emploi**

Responsable : Béatrice BATY :

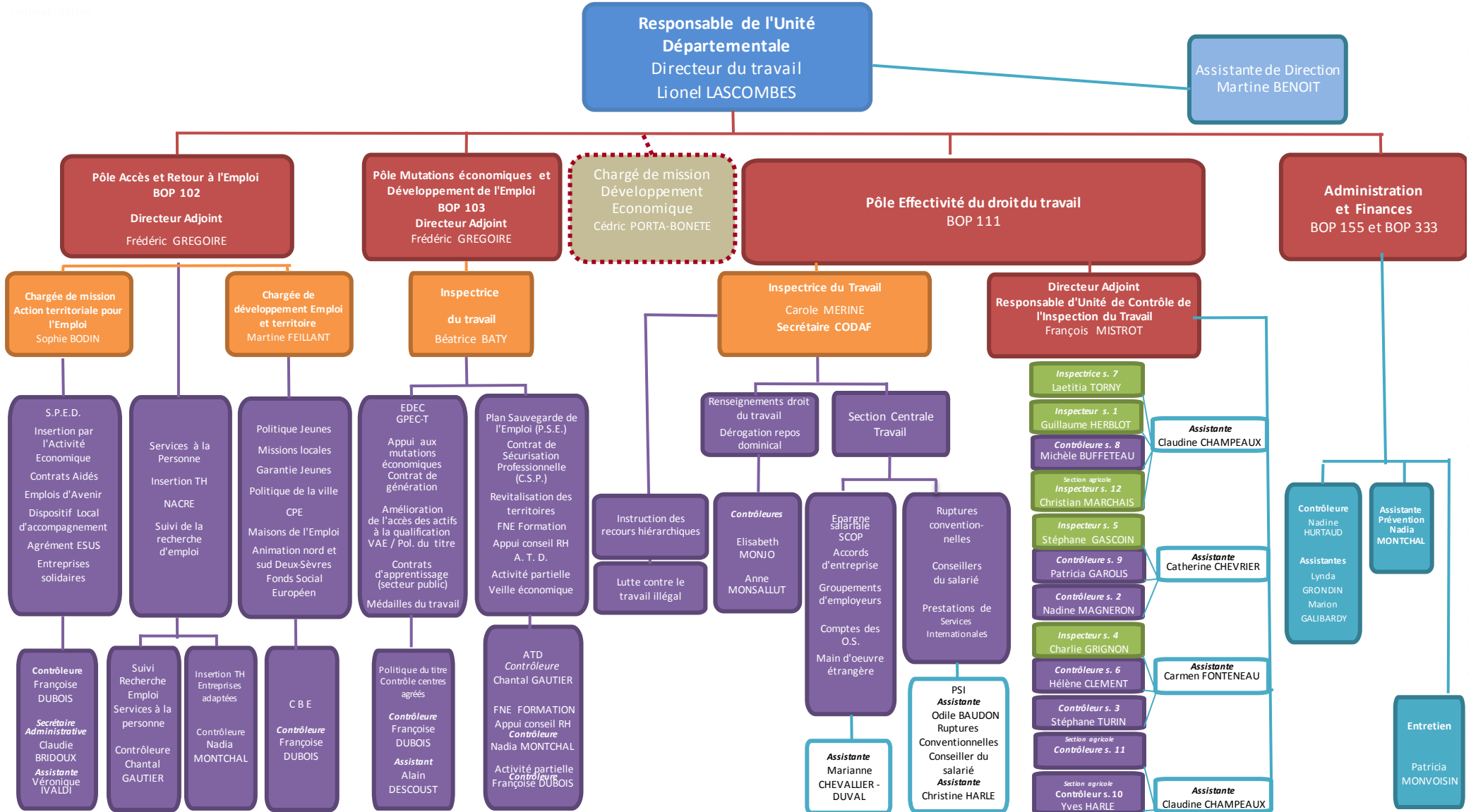
EDEC - GPEC-T - Appui aux mutations économiques - Développement Economique - Contrats de génération VAE/Politique du titre - Contrats en alternance

Contrat de Sécurisation Professionnelle - Plan Sauvegarde de l'Emploi - Revitalisation - FNE FORMATION - Mesures du FNE - Activité partielle -Veille Economique - Médailles du Travail

■ **Administration, Finances & Ressources Humaines**

Responsable : Nadine HURTAUD

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DES DEUX-SÈVRES



VERSION DU 1^{er} Septembre 2017

INSPECTION DU TRAVAIL

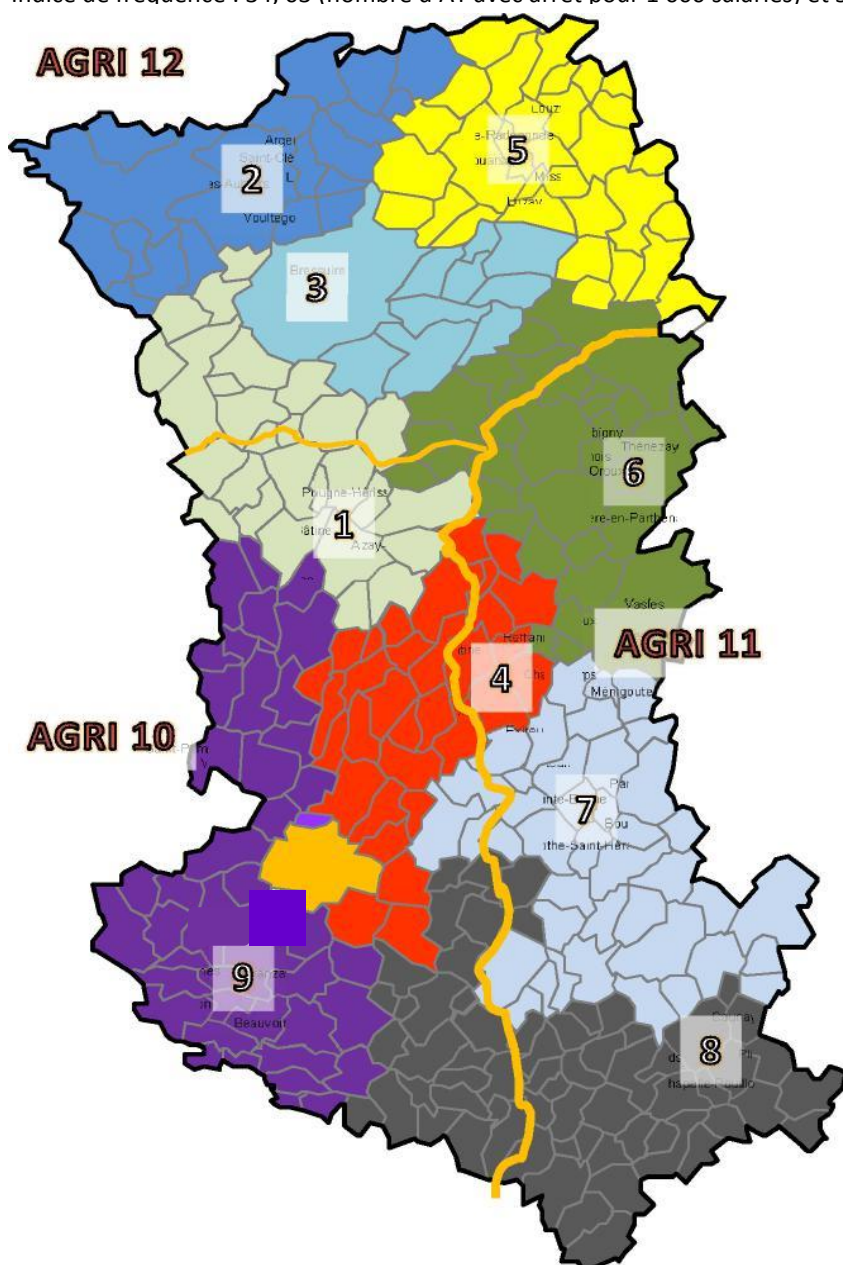
Le département est découpé en 12 sections : 5 inspecteurs et 7 contrôleurs sont chargés de contrôler l'application du Code du travail et des conventions collectives au sein des entreprises et des chantiers.

ACTIVITE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

	2013	2014	2015	2016
Interventions en entreprises et sur chantiers	2 733	2 377	2 404	2558
Observations	1 417	1 334	1 572	1662
Mises en demeure	29	9	10	5
Procès-verbaux	52	51	43	56
Décisions d'arrêt de travaux	47	64	101	96
Décisions licenciement salarié protégé	44	126	206	152
Enquêtes accident du travail	73	69	81	124
Réunions de Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail	190	119	142	133

En 2016, 3 408 Accidents du Travail avec arrêt ont été dénombrés, dont 2 mortels

Indice de fréquence : 34, 03 (nombre d'AT avec arrêt pour 1 000 salariés) et 535 déclarations de maladie professionnelle



Carte des Sections de Contrôle

- 1 HERBLOT Guillaume**
05.49.79.73.62
- 2 MAGNERON Nadine**
05.49.79.93.24
- 3 TURIN Stéphane**
05.49.79.93.26
- 4 GRIGNON Charlie**
05.49.79.93.26
- 5 GASCOIN Stéphane**
05.49.79.93.24
- 6 CLEMENT Hélène**
05.49.79.93.26
- 7 TORNAY Laetitia**
05.49.79.73.62
- 8 BUFFETEAU Michèle**
05.49.79.73.62
- 9 GAROLIS Patricia**
05.49.79.93.24

Section Agricole 10 : HARLE Yves
05.49.79.91.68

Section Agricole 11 : xxx

Section Agricole 12 : MARCHAIS Christian
05.49.79.73.62

Responsable de l'Unité de Contrôle :
François MISTROT

SECTION CENTRALE TRAVAIL (S.C.T.)

Le service des renseignements en Droit du Travail est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (fermé le jeudi après-midi).

1/ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

❖ Pour prendre votre rendez-vous :

Par le site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine :
<http://nouvelle-aquitaine.directe.gouv.fr/>

Cliquez sur :
1/Le département des Deux-Sèvres
(sur la carte en bleu à gauche)
2/Puis, sur **Renseignements droit du travail**
3/Et **Accueil physique uniquement sur rendez-vous**
4/enfin sur : **Cliquez ici**

Ce lien vous conduit sur :

CLIC Rendez-vous :

<https://www.clicrdv.com/directe-aquitaine>

1/ Choisir le site de Niort dans la liste déroulante
2/ Choisir la date et l'horaire qui vous conviennent
3/ Remplir les informations demandées
4/ Confirmez votre rendez-vous

Une permanence est également assurée (sur rendez-vous à prendre au 05.49.79.93.55 ou 05.49.79.93.30)

- **BRESSUIRE** le 3^{ème} **jeudi de chaque mois** de 9h30 à 12h30 à la Maison de l'Emploi :
27 bd du Colonel Aubry – Salle de Permanence

- **PARTHENAY** le 2^{ème} **mardi de chaque mois** de 9h30 à 12h30 à la Maison de l'Emploi :
13 bd Edgar Quinet

❖ Pour faire une demande de rendez-vous, appelez le 05.49.79.93.55

2/ RENSEIGNEMENTS PAR TELEPHONE

05.49.79.93.30

**Service ouvert de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30**

**Le téléphone et l'accueil physique
sont fermés le jeudi après-midi**

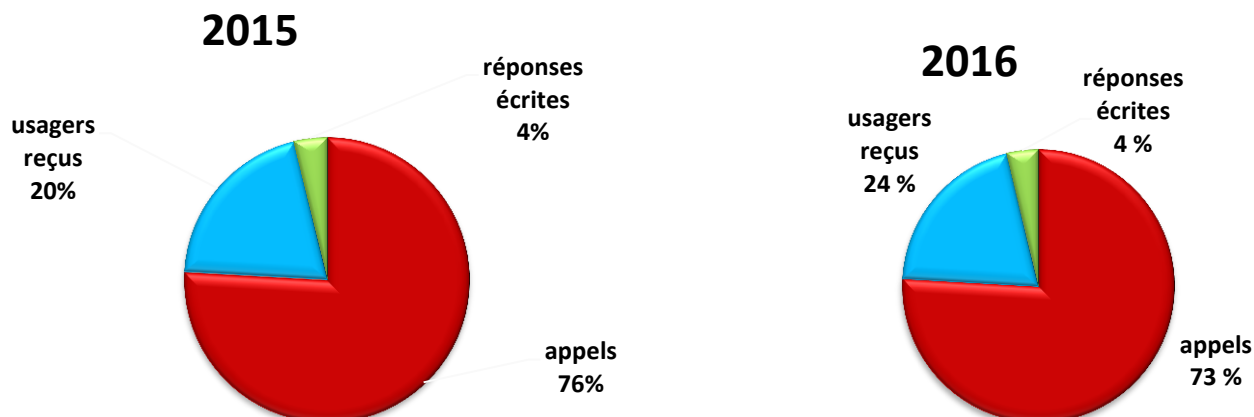
3/ PAR COURRIEL

Adressez votre demande à : poitou-ut79.renseignement-droit-du-travail@directe.gouv.fr

Activité du service :

➤ LES RENSEIGNEMENTS

	2013	2014	2015	2016
appels	7365	7072	7013	6118
usagers reçus	2225	1899	1817	1997
réponses écrites	331	347	389	318
totaux	9 921	9 318	9 219	8 433



Les demandes des usagers les plus fréquentes portent sur :

- la rupture du contrat de travail,
- les ruptures conventionnelles,
- les salaires et les primes, les heures supplémentaires,
- le calcul des indemnités,
- les congés...

➤ LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL

En 2016, la SCT a instruit 6 arrêtés préfectoraux et 18 arrêtés municipaux de dérogation au repos dominical (En 2015 : 7 et 57)

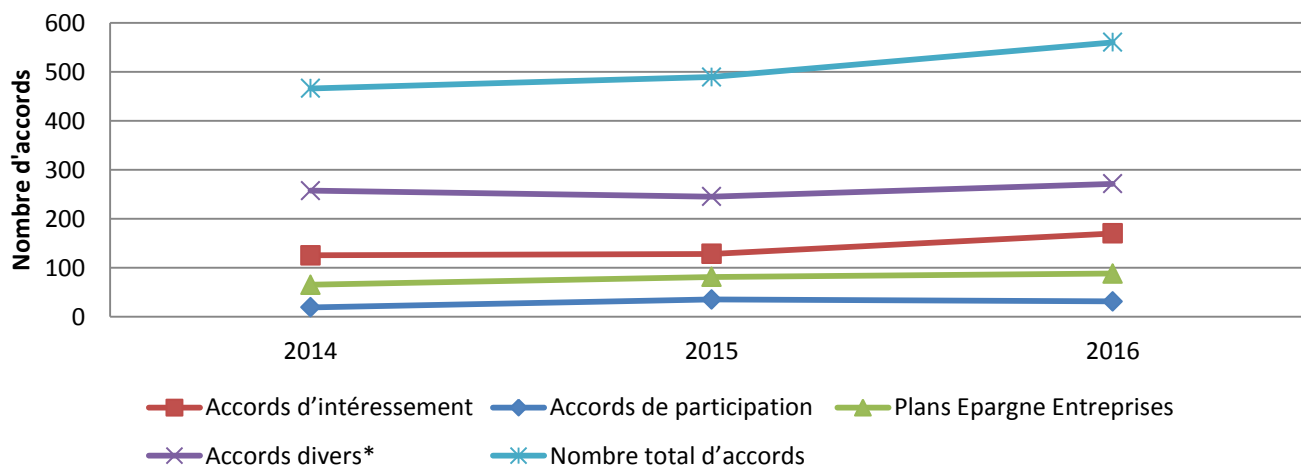
➤ LES ACCORDS D'ENTREPRISES

En 2016, la SCT a assuré le dépôt légal de 560 accords d'entreprise :

	Accords d'intéressement	Accords de participation	Plans Epargne Entreprises	Accords divers*	Nombre total d'accords
2014	125	19	65	257	466
2015	128	35	81	245	489
2016	170	31	88	271	560

* Accords relatifs aux salaires, au temps de travail, à la prime partage profit et autres (pénibilité au travail, égalité hommes-femmes, emploi des seniors et contrats de génération, mutuelles).

NOMBRE D'ACCORDS TRAITES PAR AN :

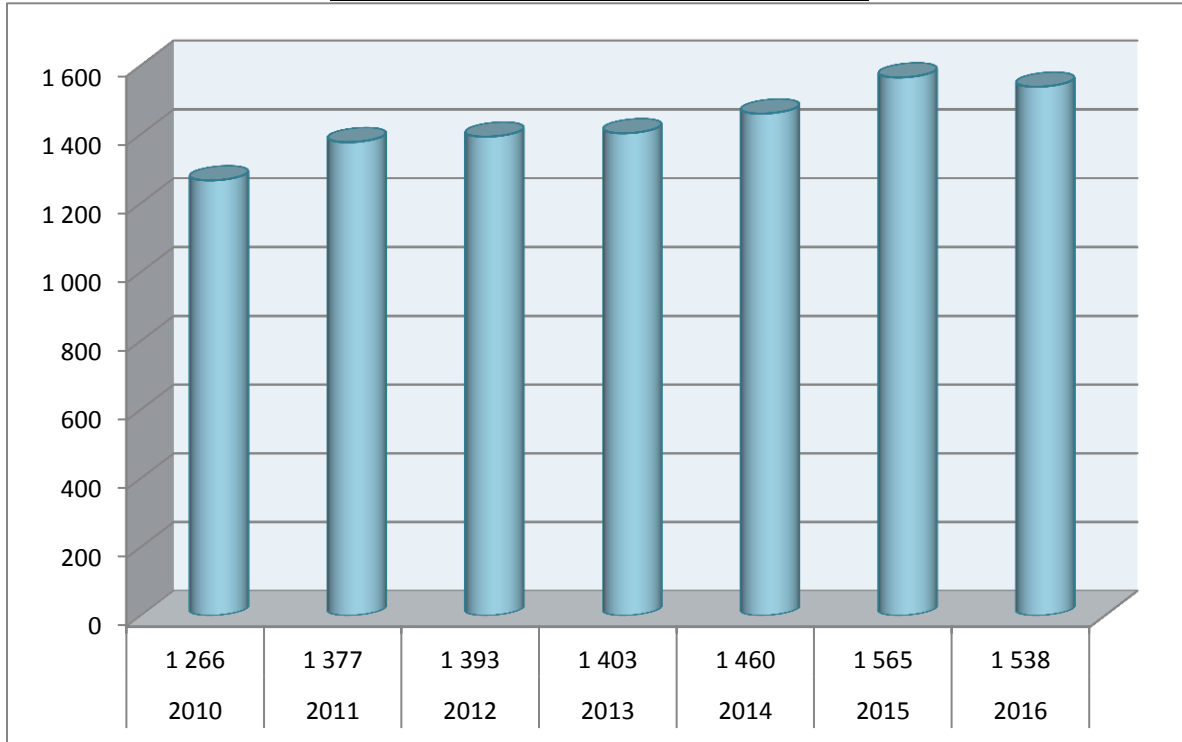


➤ **CONSEILLERS DU SALARIE**

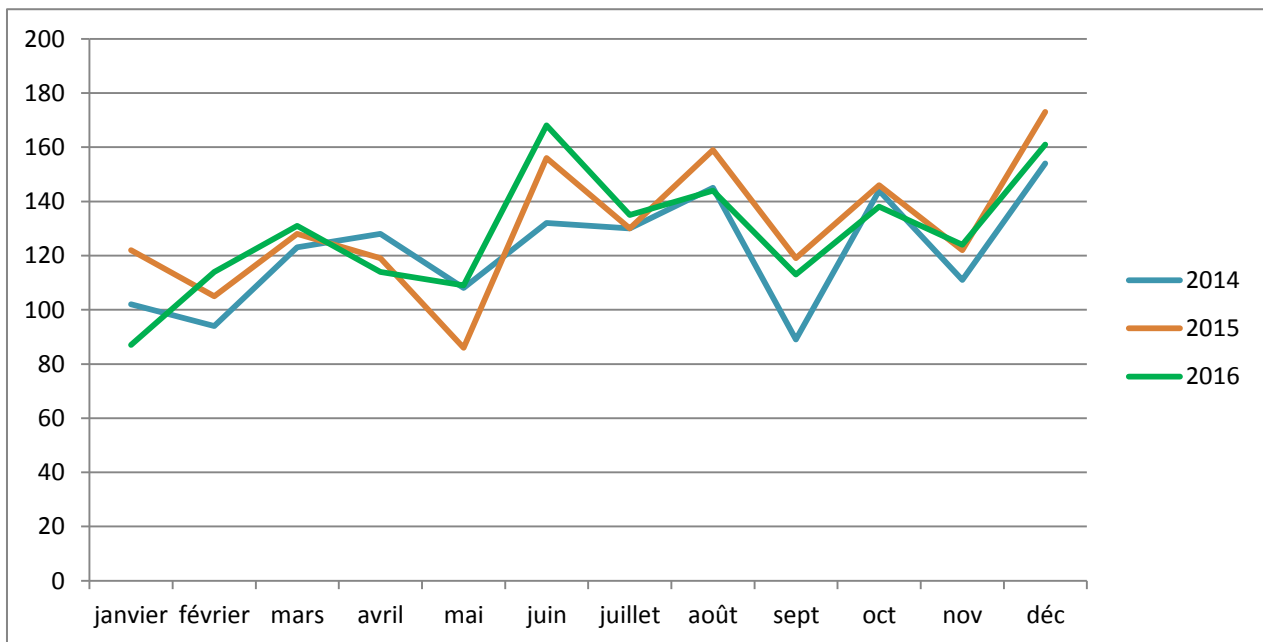
Le service a assuré le suivi de l'activité de 49 conseillers du salarié.

➤ **RUPTURE CONVENTIONNELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE**

NOMBRE DE DEMANDES HOMOLOGUEES PAR AN



NOMBRE DE DEMANDES HOMOLOGUEES PAR MOIS



MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

AUTORISATIONS PROVISOIRES DE TRAVAIL :

➤ **68 APT** ont été accordées en 2016

	2014	2015	2016
Artistes	112	23	40
Etudiants poursuivant leurs études en France Titulaires de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation avec carte de séjour "étudiant"	27	17	23
Demandeurs d'asile	0	0	0
Sportifs pour contrat de courte durée, etc ...	15	0	0
Autres cas présents sur le territoire (renouvellement pour des contrats de courte durée)		2	5
TOTAL	154	42	68

AUTORISATIONS DE TRAVAIL :

➤ **79 dossiers de demandes d'autorisation de travail** ont été déposés à l'Unité Départementale de la DIRECCTE

	2014	2015	2016
Afrique	22	36	45
Asie	7	7	15
Amérique	15	14	15
Pays hors EU	3	4	4
TOTAL	47	61	79

76 dossiers ont fait l'objet d'un accord, 3 ont été refusés.

➤ Sur les 76 accords, 18 étaient des procédures d'introduction, 12 des changements de statuts, et 18 autorisations de travail pour des jeunes mineurs isolés, 25 renouvellements d'autorisation de travail et 3 régularisations exceptionnelles par le travail.

Sur 3 refus, 1 refus repose sur la situation de l'emploi, et 2 sur le non-respect de la législation.

Les 76 accords concernent 24 femmes et 52 hommes. Les 3 refus concernent 2 hommes et 1 femme.

Les catégories socio-professionnelles sont les suivantes :

- Ouvriers _____ 26
- Employés _____ 30
- Cadres, ingénieurs _____ 20

Prestations de Service Internationales :

322 déclarations

963 salariés détachés

6 247 jours d'intervention

Les pays prestataires :

- 1^{ier} : Portugal
- 2^{èm} : Roumanie
- 3^{èm} : Bulgarie et Espagne

ENTREPRISES, EMPLOI SALARIÉ ET EMPLOI INTÉRIMAIRE

1- ENTREPRISES :

On compte en **2016** :

- ↳ 30 650 établissements implantés dans les Deux-Sèvres dont :
 - 12 198 établissements avec au moins 1 salarié
 - 889 établissements de + de 20 salariés
 - 299 établissements de + 50 salariés

2- EMPLOI SALARIÉ :

Au 4^{ème} trimestre 2016, le nombre total d'emplois salariés dans le département des Deux-Sèvres était de 89 778 salariés, soit une augmentation de +0,6 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2016 (+0,9 % sur un an), dont :

- 22 097 salariés dans le secteur de l'**industrie**, soit une évolution trimestrielle de 0 %,
- 7 503 salariés dans le secteur de la **construction**, soit une évolution trimestrielle de - 1,8 %,
- 55 496 salariés dans le secteur **tertiaire**, soit une évolution trimestrielle de + 0,5 %.

Source : INSEE – Estimations d'emploi, avril 2017

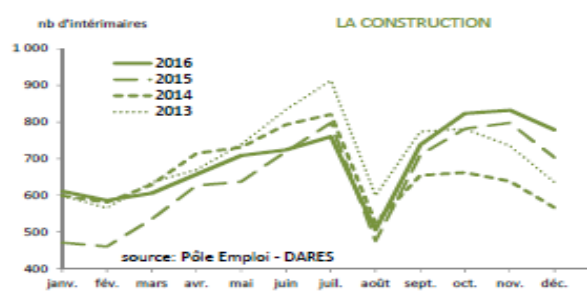
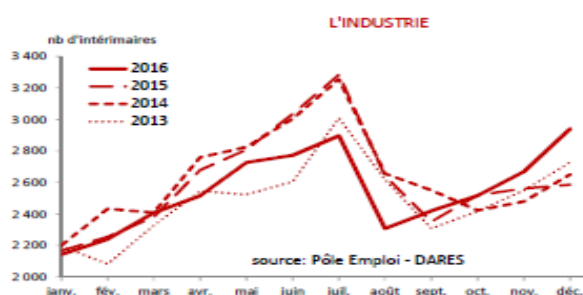
3- EMPLOI INTÉRIMAIRE :

Années	2014	2015	2016
Effectifs en fin d'année	4 357	4 662	4 962

L'intérim dans les Deux-Sèvres



L'interim dans le département en 3 grands secteurs



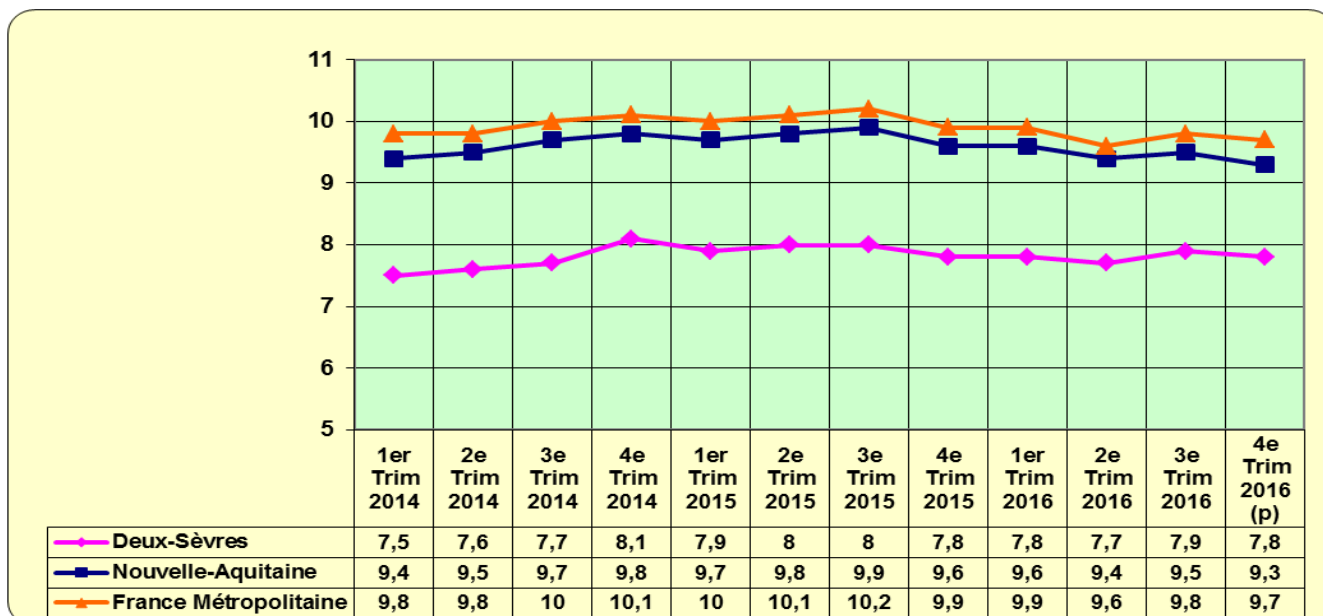
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTERIMAIRE

DECEMBRE 2016	DEUX-SEVRES		NOUVELLE-AQUITAINE		France
Unité	Nombre au 31 décembre 2016	Evolution sur un an	Nombre au 31 décembre 2016	Evolution sur un an	Evolution sur un an
tous secteurs	4 962	+ 6,40 %	55 750	+ 12,90%	+ 13,20 %
agriculture	57	-16,90%	574	+ 13,40%	+ 6,90 %
industrie	2 941	13,80%	22 387	+ 12,50%	+ 9,10 %
IAA	1 077	34,80%	6 211	+ 20,90%	+ 4,90 %
Industrie du bois et du papier	404	34,60%	2 272	- 2,20%	+ 7,30 %
Prod. distrib. eau; assainissement, gestion des déchets	15	-50,00%	798	+ 20,90%	+ 5,90 %
Fabrication des machines	368	-20,20%	2 443	+ 1,30%	+ 7,60 %
Fabrication de matériel de transport	141	-37,00%	3 114	+ 13,50 %	+ 21,00 %
autres industries	937	21,40%	7 549	+ 15,40 %	+ 7,90 %
construction	779	10,80%	14 266	+ 22,20 %	+ 14,40 %
commerces et services	1 132	-7,50%	18 033	+ 10,20 %	+ 16,30 %
transport	324	33,10%	5 485	+ 3,40 %	+ 18,80 %
commerce de gros	113	-2,90%	2 610	+ 9,10 %	+ 6,90 %
commerce de détail	124	-40,00%	2 458	+ 11,70 %	+ 5,00 %
services administratifs et de soutien	166	33,30%	1 951	+ 20,50 %	+ 55,70 %
Autres activités tertiaires	405	-23,90%	5 529	+ 14,60 %	+ 7,50 %
Non attribué	53				

SOURCE : Pôle Emploi – Dares

EVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE

TAUX de CHÔMAGE (données CVS)

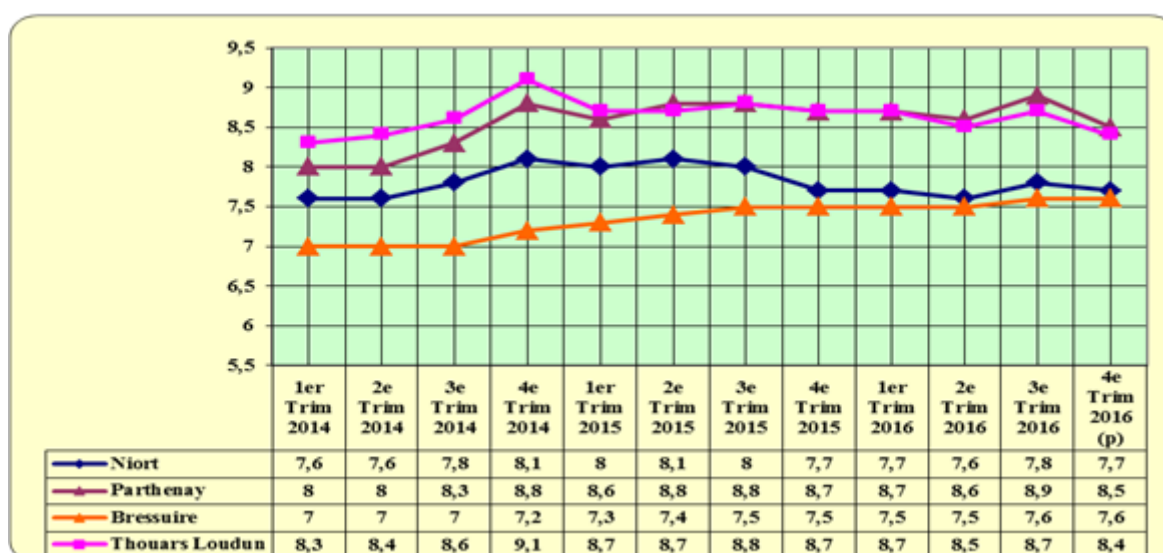


(p) Les données du dernier trimestre sont provisoires

Au **quatrième trimestre 2016**, le **taux de chômage** en **Deux-Sèvres** est de **7,8 %**, en **baisse de 0,1 point** par rapport au trimestre précédent. Ce taux reste **le plus faible de la région Nouvelle-Aquitaine** où il est de **9,3 %**, en baisse également de **0,2 point** par rapport au trimestre précédent.

Source INSEE

TAUX de CHÔMAGE par ZONE D'EMPLOI en Deux-Sèvres (données CVS)°



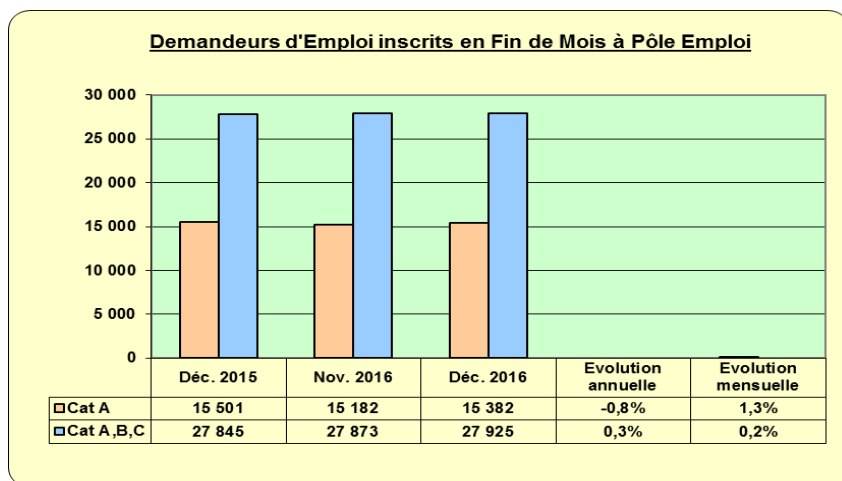
(p) Les données du dernier trimestre sont provisoires

Au 4^{ème} trimestre 2016, par rapport au 3^{ème} trimestre 2016, le taux de chômage diminue de 0,1 point sur la zone de Niort (7,7 %). Il s'établit à 8,5 % sur la zone de Parthenay, à 8,4 % sur la zone de Thouars et à 7,6 % sur la zone de Bressuire où il demeure le taux le plus faible du département.

Source Insee

LA DEMANDE D'EMPLOI DANS LES DEUX-SEVRES

Demands d'Emploi inscrits en fin de mois (données CVS*)



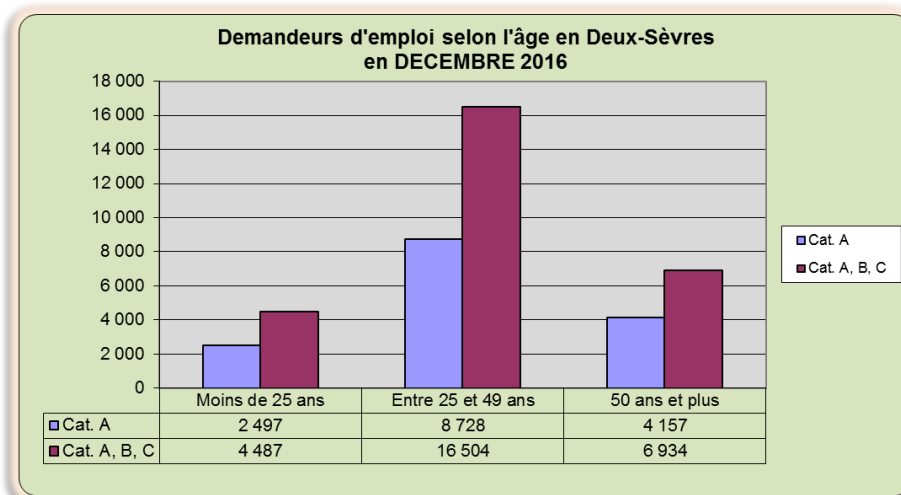
Catégorie A : Sans emploi

Catégorie B : Activité réduite courte (jusqu'à 78 h/mois)

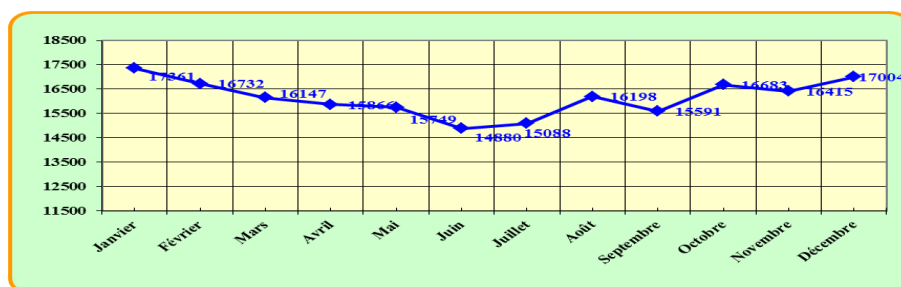
Catégorie C : Activité réduite longue (plus de 78 h/mois)

*Corrections des Variations Saisonnières

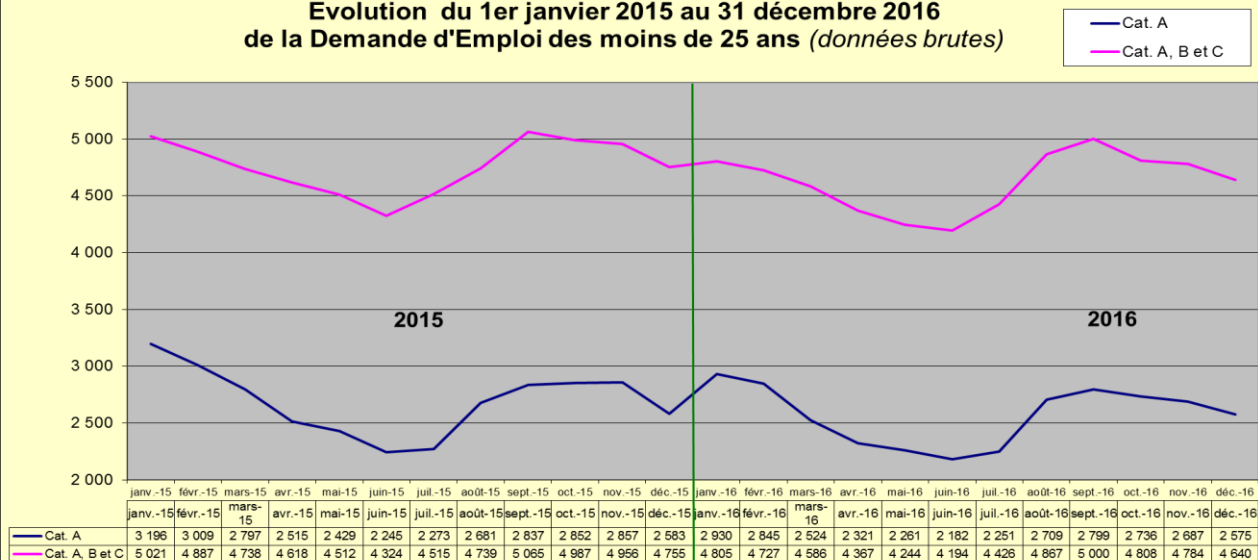
Age des demands d'emploi en fin de mois (cat. A, B, C) - décembre 2016



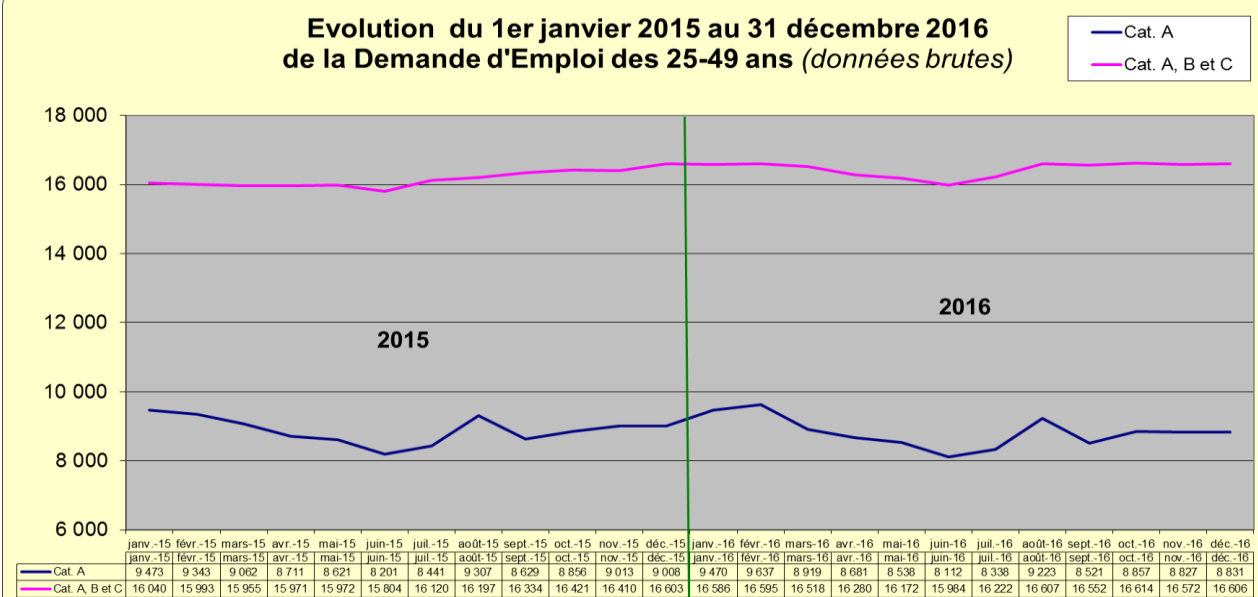
Demands d'emploi INDEMNISES (tous régimes) – 2016



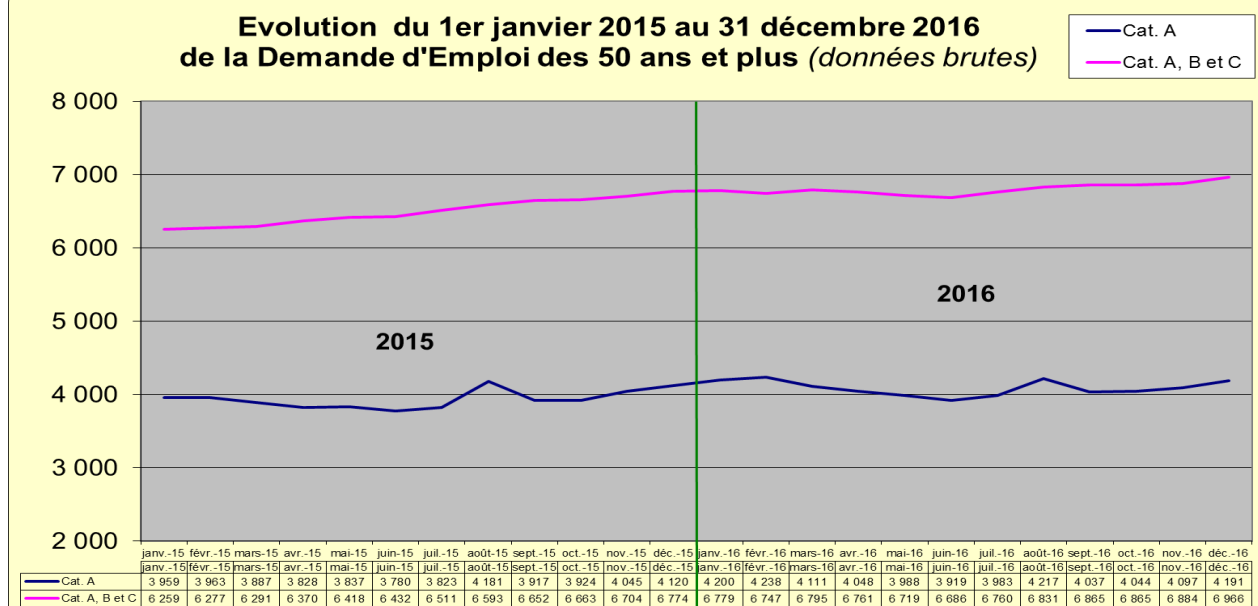
**Evolution du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016
de la Demande d'Emploi des moins de 25 ans (données brutes)**



**Evolution du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016
de la Demande d'Emploi des 25-49 ans (données brutes)**

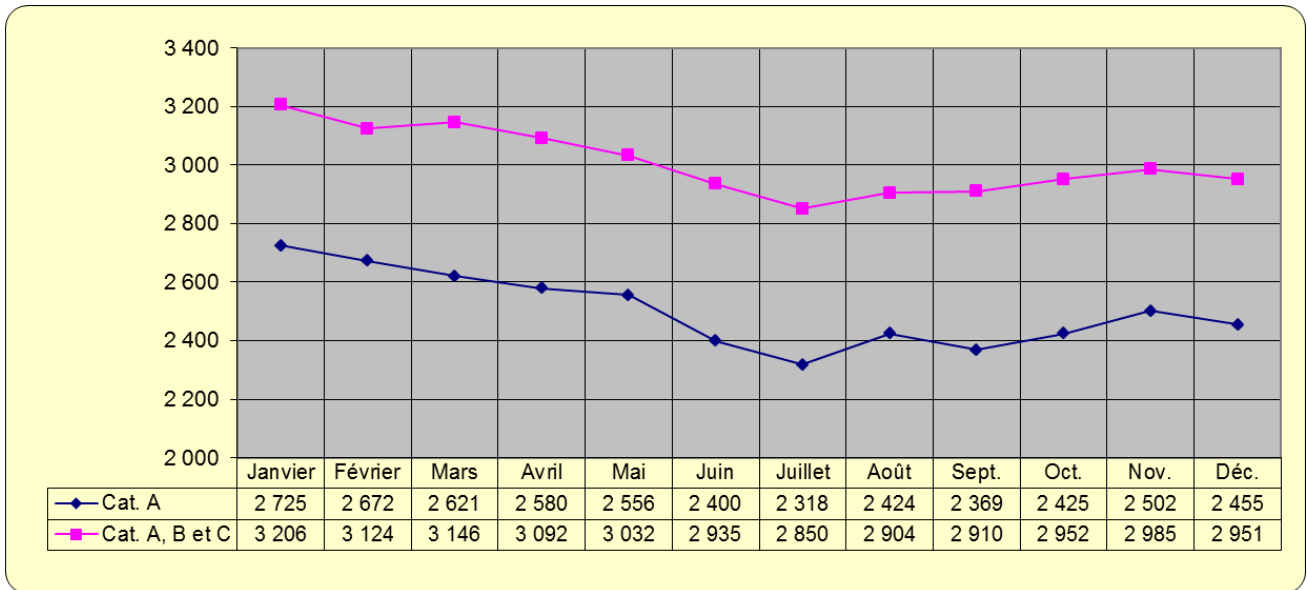


**Evolution du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016
de la Demande d'Emploi des 50 ans et plus (données brutes)**



Source : Unité Départementale des Deux-Sèvres – DIRECCTE – décembre 2016

Demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA – 2016 (données brutes)

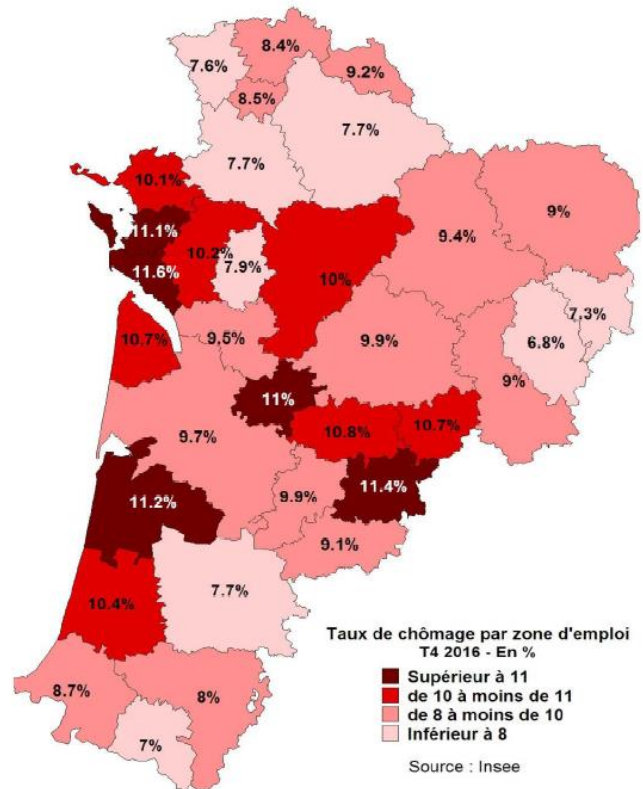
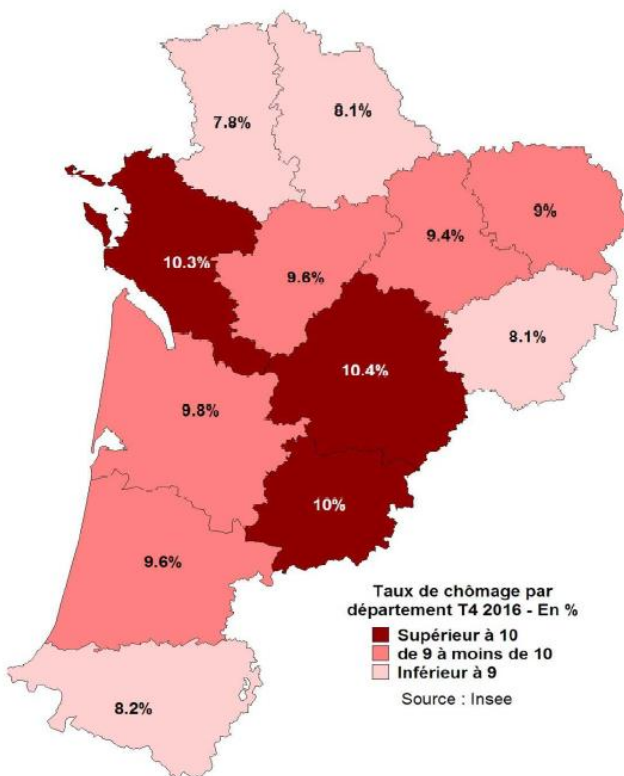


Sources : STMT - Pôle Emploi, DARES

TAUX DE CHÔMAGE

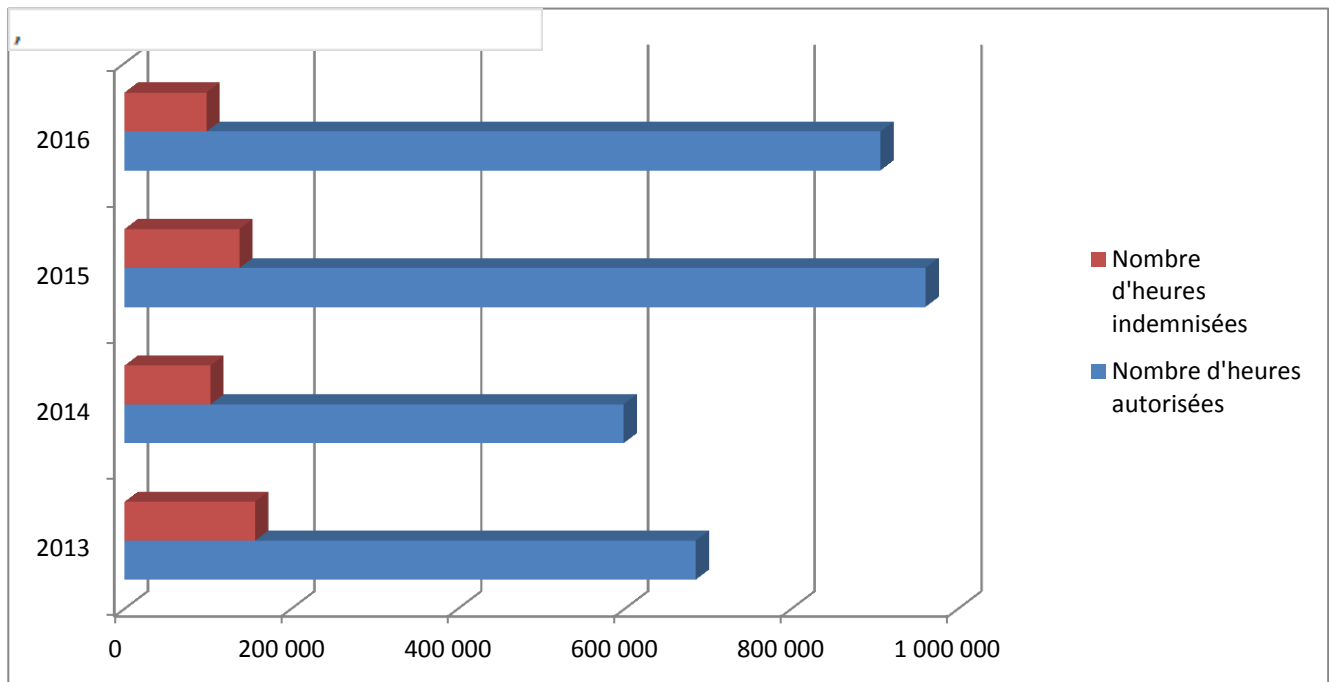


Le taux de chômage par département et par zone d'emploi

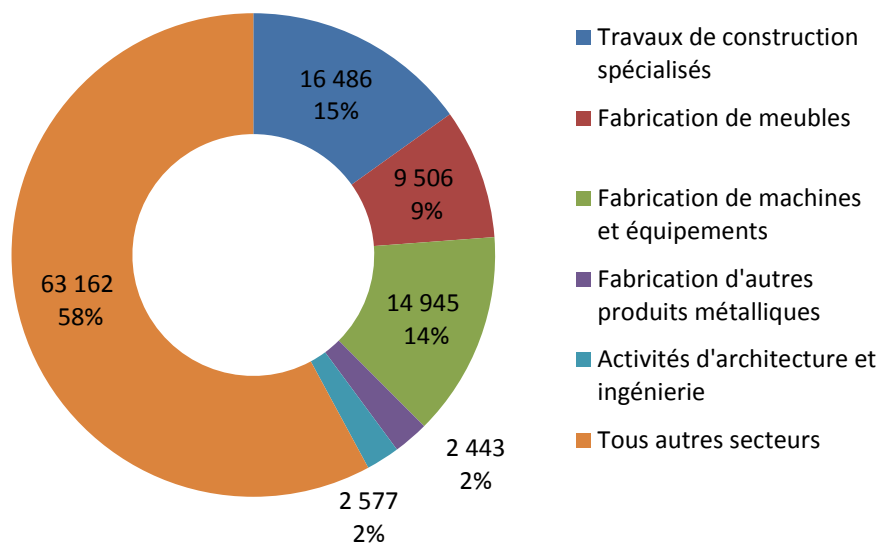


ACTIVITE PARTIELLE

	Nombre de demandes d'autorisation	Nombre d'heures autorisées	Nombre d'heures indemnisées
2013	184	685 291	157 753
2014	199	602 272	105 281
2015	249	961 302	138 364
2016	214	906 608	109 119



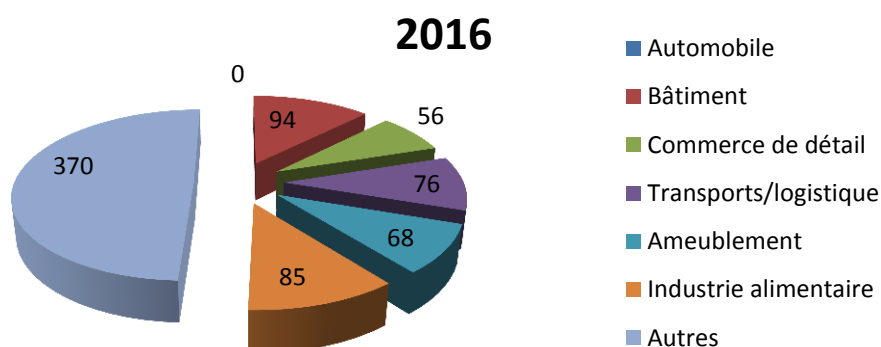
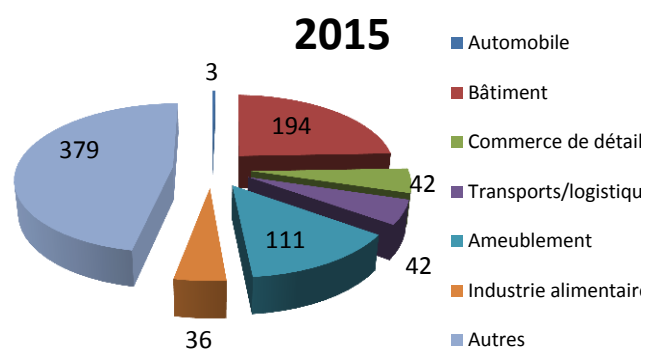
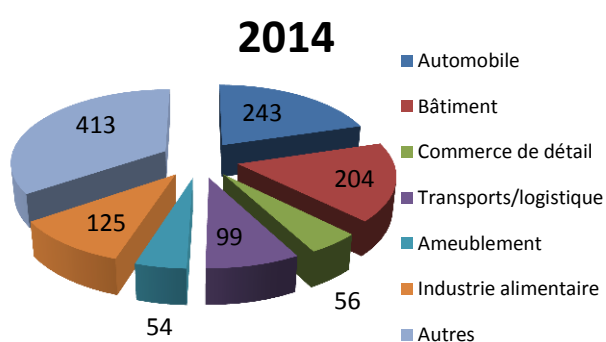
HEURES CHÔMÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



LICENCIEMENTS ECONOMIQUES

Nombre de licenciements économiques en Deux-Sèvres :

	2014		2015		2016	
	1 194		807		749	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Automobile	243	20 %	3	0,37 %	0	0,00 %
Bâtiment	204	17%	194	24,04 %	94	12,55 %
Commerce de détail	56	5%	42	5,20 %	56	7,48 %
Transports/logistique	99	8%	42	5,20 %	76	10,15 %
Ameublement	54	5%	111	13,75 %	68	9,08 %
Industrie alimentaire	125	10%	36	4,46 %	85	11,35 %
Autres	413	35%	379	46,96 %	370	49,40 %



Entrées en Contrat de Sécurisation Professionnelle :

2014 :	2015 :	2016 :
894	674	589

Nombre de bénéficiaires en cours d'accompagnement au 31 décembre 2016 : 596

(source extranet CSP)

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN DEUX-SÈVRES

1- Les Missions Locales :

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans est prise en charge par 4 missions locales :

- Mission locale du Bocage Bressuirais
- Mission locale de Parthenay et de Gâtine
- Mission locale du Pays Thouarsais
- Mission locale Sud Deux-Sèvres

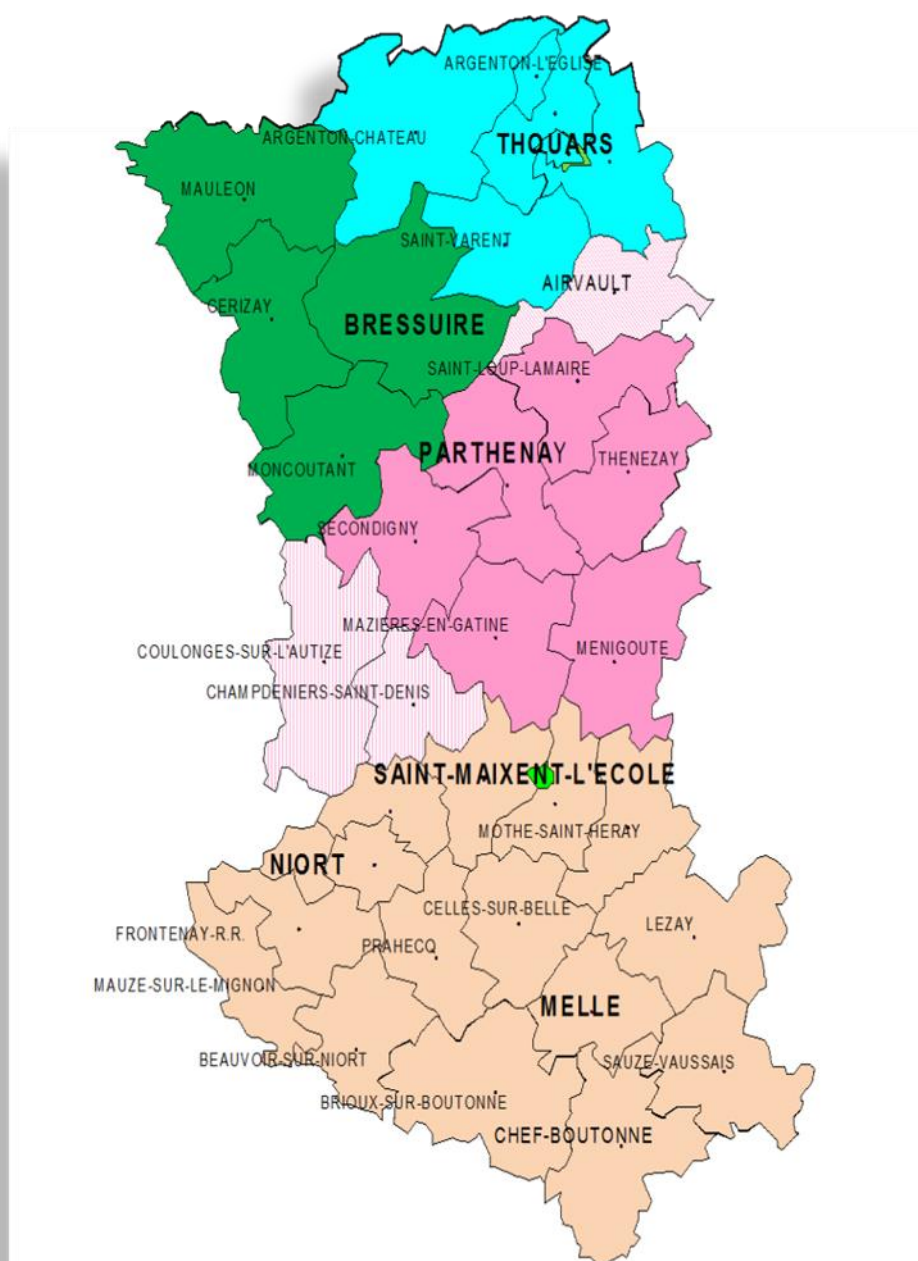
Les missions locales ont bénéficié en 2016 de 1 160 340 € de subvention de fonctionnement par l'UD 79

Accueil et suivi des jeunes en Missions Locales :

	DEUX SEVRES		
	2015	2016	Evolution
Nombre de jeunes en contact	7 626	8 320	9 %
Nombre de jeunes accompagnés	6 972	6 963	0 %
Premiers Accueils	2 749	2 664	-3 %
EMPLOIS D'AVENIR (Contrats Initiaux)	323	319	-1 %
Dont secteur Marchand	74	74	
Dont secteur Non-Marchand	146	245	68 %
Dont Quartiers Prioritaires	12	13	8 %
GARANTIE "JEUNES"	168	473	182 %
Dont Quartiers Prioritaires	20	54	170 %
SITUATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS			
FORMATION	1 258	1 300	3%
EMPLOI	2 489	2 377	-4%
Dont emploi durable	435	326	-25 %
Dont CIE	16	19	19 %
Dont contrat professionnalisation	72	78	+8 %
Dont Contrat d'apprentissage	134	172	+ 28 %

BUDGET INTERVENTION	2015	2016	Evolution
EMPLOI D'AVENIR -Accompagnement	153 069 €	96 511 €	-37%
GARANTIE JEUNES - Accompagnement	256 000 €	741 600 €	190%
PARRAINAGE	21 350 €	15 250 €	-29%
MISSIONS LOCALES - CPO	1 209 930 €	1 160 340 €	-4%
FIPJ	14 700 €	-	
	1 655 049 €	2 013 701 €	22%
MAISONS DE L'EMPLOI - CPO	215 111 €	224 069 €	4%
MAISONS DE L'EMPLOI - GPECT	35 749 €	43 914 €	23%
CPE CBE	41 000 €	36 000 €	-12%
CPE AUTRES	45 000 €	-	-100%

IMPLANTATION DES MISSIONS LOCALES EN DEUX-SEVRES



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) permettent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier d'un contrat de travail en vue de faciliter leur insertion socioprofessionnelle grâce à un accompagnement individualisé dans le cadre d'une activité économique.

En 2016, l'enveloppe budgétaire consacrée au financement des structures de l'IAE s'est élevée pour les Deux-Sèvres :

↳ Au titre des financements de l'Etat (ACI, AI, EI, ETTI) en terme d'aides aux postes d'insertion, modulation et d'appui aux structures via le Fonds Départemental d'Insertion :

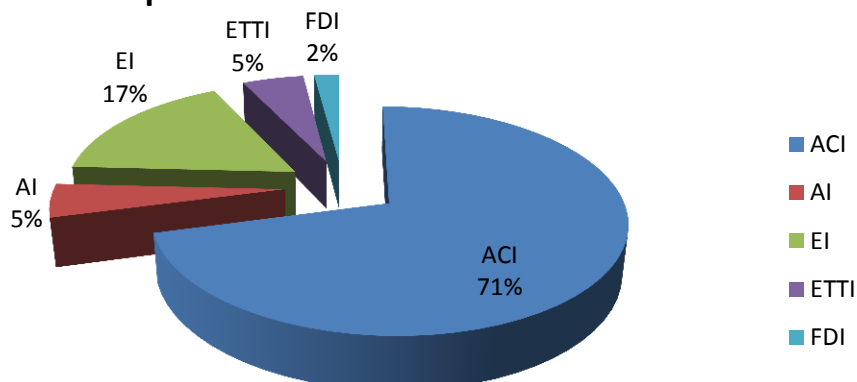
5 410 336,68 € pour 545,40 Equivalents Temps Plein conventionnés.

↳ Au titre du cofinancement de l'aide aux postes d'insertion ACI par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

376 388,16 € correspondant à un financement de 19,33 Equivalents Temps Plein.

Type de SIAE	Nb de structures	Nb d'ETP conventionnés 2016	Montant des aides attribuées par l'Etat
ACI Ateliers et Chantiers d'Insertion	17 structures porteuses	206,50	3 835 901,58€
AI Associations Intermédiaires	8	191,40	266 068,60 €
EI Entreprises d'Insertion	6	86,50	920 785,50 €
ETTI Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion	2	61	275 460, 00 €
FDI Fonds départemental d'Insertion	10 structures aidées		112 121, 00 €
TOTAL IAE 2016		545,40	5 410 336, 68 €

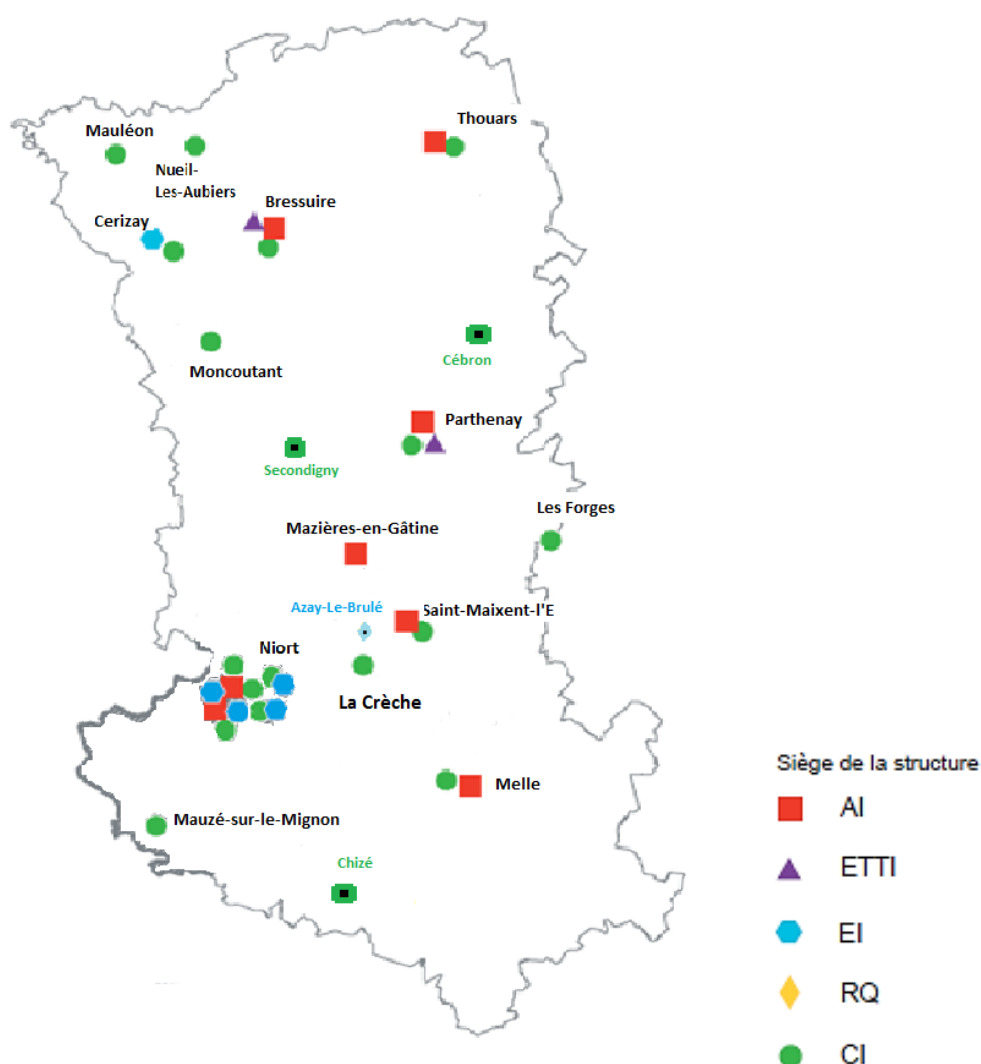
Répartition des crédits Etats IAE 2016



STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN DEUX-SEVRES EN 2016

33 Structures d'insertion en 2016 :

- 17 Ateliers et chantiers d'Insertion (ACI)
- 8 Associations intermédiaires (AI)
- 6 Entreprises d'insertion (EI)
- 2 Entreprises de travail temporaire et d'insertion (ETTI)



NB : Cette carte représente l'implantation des sièges administratifs des SIAE des Deux-Sèvres, il convient de noter la présence sur le territoire :

- d'une entreprise d'insertion à Azay le brûlé (siège à l'Isle d'Espagnac)
- d'un chantier d'insertion à Secondigny (siège à Niort)
- d'un chantier d'insertion à Chizé et un au Cébron (siège à Niort)

ENTRÉES 2016										
	TOTAL SIAE		ACI		EI		AI		ETTI	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre de personnes en insertion / mises à disposition	2 592		524		175		1 655		238	
Nombre de personnes en insertion nouvellement embauchées	1 382	53,3%	254	48,5%	101	57,7%	863	52,1%	164	68,9%
Femmes	1 410	54,4%		31,7%		36,6%		66,8%		31,5%
Plus de 50 ans	513	19,8%		18,1%		20,0%		21,5%		11,8%
Moins de 26 ans	409	15,8%		16,0%		18,3%		13,7%		27,7%
Bénéficiaires du RSA	831	32,1%		58,0%		29,7%		23,9%		33,2%
Travailleurs Handicapés	245	9,5%		9,7%		10,3%		9,9%		5,0%
Habitants des Quartiers Politique de la Ville	246	9,5%		9,7%		6,3%		6,8%		30,3%
Niveau de formation inférieur au CAP	819	31,6%		28,1%		20,0%		34,1%		30,3%
Niveau de formation CAP - BEP	1 129	43,6%		57,3%		53,7%		37,9%		45,4%

RESULTATS D'INSERTION 2016										
	TOTAL SIAE		ACI		EI		AI (données provisoires)		ETTI	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sorties	728		219		70		343		96	
Sorties dynamiques	423	58,10%	77	35,16%	28	40,00%	263	76,68%	55	57,29%
dont emploi durable (CDI, CDD > 6 mois, création d'entreprise)	115	15,80%	19	8,68%	7	10,00%	71	20,70%	18	18,75%
dont emploi transition (CDD ou mission intérim < 6 mois, contrat aidé en CDD)	158	21,70%	23	10,50%	14	20,00%	94	27,41%	27	28,13%
dont sorties positives (formation, autre SIAE, retraite)	150	20,60%	35	15,98%	7	10,00%	98	28,57%	10	10,42%

CONTRATS AIDÉS

- Contrats Uniques d'Insertion

L'objectif des contrats aidés est de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des publics en difficulté sur le marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, seniors, jeunes...).

L'Etat apporte aux employeurs une aide financière définie dans le cadre d'un arrêté préfectoral.

Dans le secteur marchand

En 2016, **287 Contrats Initiative Emploi (CIE)** ont été conclus dont 28 à destination de bénéficiaires du RSA et 70 CIE Starter (à destination des jeunes de moins de 30 ans).

Soit une enveloppe financière de 1 199 352 euros.

Dans le secteur non-marchand

En 2016, **1 348 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)** ont été conclus.

32,20 % des CAE sont prescrits auprès d'associations, 26,50 % auprès d'Etablissements Publics d'Enseignement, 19,60 % auprès de Collectivités Territoriales, 18,40 % auprès d'Etablissements Sanitaires Publics.

Soit une enveloppe financière de 10 156 639 euros.

- Emplois d'Avenir

Ce dispositif mis en place depuis novembre 2012 permet l'insertion des jeunes (moins de 26 ans ou moins de 30 ans pour les jeunes travailleurs handicapés) peu ou pas qualifiés.

En 2016, **349 Emplois d'Avenir (EA_v)** ont été prescrits dont 20,1 % ont été signés dans le secteur marchand.

Dans le secteur non marchand, ils ont été embauchés principalement par des associations (35,5 %), des collectivités territoriales (23,8 %), des établissements Sanitaires Publics (14,5 %).

La majorité des contrats sont des contrats longs : 49,1 % des CDD de 3 ans et 17,2 % des CDI.

Soit une enveloppe financière de 8 538 556 euros.

GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Implantation et rayonnement des Groupements d'Employeurs des Deux-Sèvres

Nom	Secteur	Ville	Rayonnement
Groupement d'employeurs Départemental 79	Agricole	PRAHECQ	Département
Service de Remplacement 79	Agricole	PRAHECQ	Département
GE Transport	Transport	LA CRECHE	Département + limitrophes
GE Adequat79	Artisanat	NIORT	Département
GE Adéquat services 79	Artisanat	NIORT	Département
GEIQ BTP PC	BTP	NIORT	Département
GRE BTP PC	BTP	NIORT	Département
GE Nord 79 Emploi	Multi-secteurs	BRESSUIRE	Nord département
GE Sud Deux-Sèvres Emploi	Multi-secteurs	MELLE	Sud département
GE EMP PART	Gestion	BRESSUIRE	Bressuire
GE Emploi Judo Deux-Sèvres	Animation, sports et loisirs	BRESSUIRE	Département
GE Sport et Animation 79	Animation, sports et loisirs	NIORT	Département
GE Associatif Val de Boutonne	Animation, sports et loisirs	BRIOUX SUR BOUTONNE	Val de Boutonne
GE Culture	Animation, sports et loisirs	NIORT	Niort + alentours
GE PSL Poitou-Charentes	Animation, sports et loisirs	LA ROCHELLE	Département

Source : CRGE

Données au 31/12/2015

Issues de l'observatoire des Groupements d'employeurs

		79 – DEUX-SEVRES
Etablissements	Agricoles	48
	Non agricoles	23
Salariés au 31/12/2015	Agricoles	221
	Non agricoles	290
Masse salariale	Agricoles	6 522 332 €
	Non agricoles	5 586 677 €

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif public national d'appui aux structures développant des activités et des services d'utilité sociale (associations, structures coopératives, SIAE).

Il les accompagne dans leur démarche de consolidation économique et de pérennisation d'emplois.

Le DLA est piloté et financé par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations, avec le soutien du Fonds Social Européen, du Conseil Régional, des Conseils Départementaux et des communautés d'agglomération.

En Deux-Sèvres, l'opérateur qui anime le DLA est IPCA (Insertion Poitou-Charentes Active, membre du réseau France Active)

Les réalisations en 2016 :

- 40 diagnostics de structures
- 15 ingénieries individuelles et 6 ingénieries collectives
Secteurs les plus concernés par les ingénieries : culture, tourisme, services aux personnes, famille-enfance-jeunesse
Thématiques des ingénieries :
 - mutualisation-coopération,
 - organisation interne (ressources humaines)
 - projet de la structure
 - stratégie de consolidation
- 13 suivis post-accompagnement

Soit au total 59 structures accompagnées dans le cadre du DLA pour un budget d'ingénierie de 114 077 € dont 51 293 Euros de crédits Etat.

CONVENTION PROMOTION EMPLOI

Les Conventions pour la Promotion de l'Emploi (**CPE**) soutiennent des initiatives en faveur du développement des activités et de l'emploi. L'objectif de ces actions est de mettre en œuvre une politique locale de développement économique.

En 2016, 4 structures ont bénéficié d'une aide dans le cadre d'une CPE.
Soit une enveloppe financière de 48 000 euros.

SERVICES A LA PERSONNE

➤ EMPLOIS DIRECTS :

	2014	2015
Nombre d'heures	2 521 146	2 389 116
Nombre Equivalents Temps Plein	1 569	1 487

*SOURCE : URSSAF (DNS, CESU déclaratif, AGES, PAJE – Traitement ARFTLV (Observatoire Régional des Services à la Personne)

➤ Organismes de services à la personne (source NOVA) :

1 863 484 heures travaillées en 2016

↳ 1 809 882 Heures en mode prestataire

↳ 57 602 Heures en mode mandataire

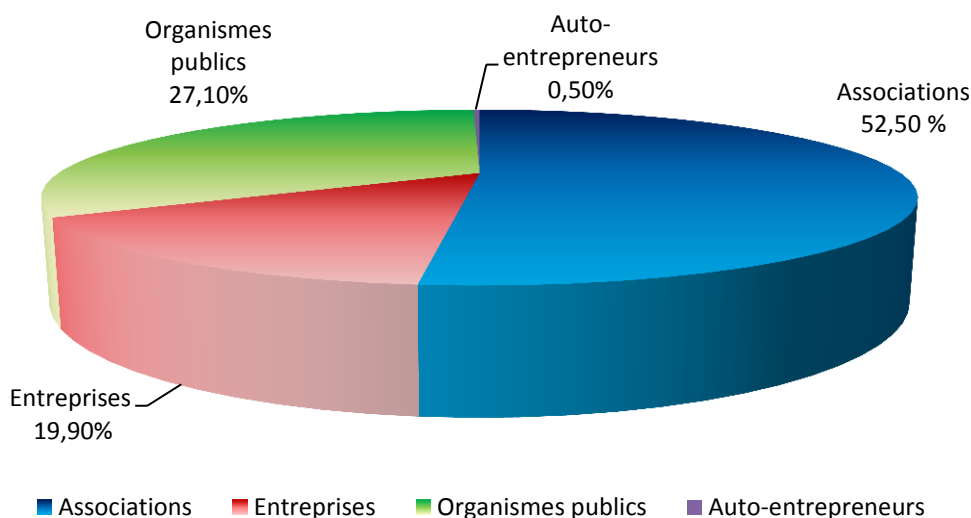
Au 31 décembre 2016 :

- 154 (164 en 2015) organismes agréés ou déclarés dont :
 - 2 Fédérations : ADMR (29 associations) et Familles Rurales (38 associations),
 - 16 associations,
 - 37 autoentrepreneurs,
 - 85 entreprises,
 - 14 organismes publics.

Et :

- 21 organismes déclarés et agréés ou bénéficiaires d'un agrément qualité,
- 134 organismes déclarés ou bénéficiaires d'un agrément simple.

RÉPARTITION DES HEURES PAR CATÉGORIE JURIDIQUE DES ORGANISMES DE SERVICES A LA PERSONNE

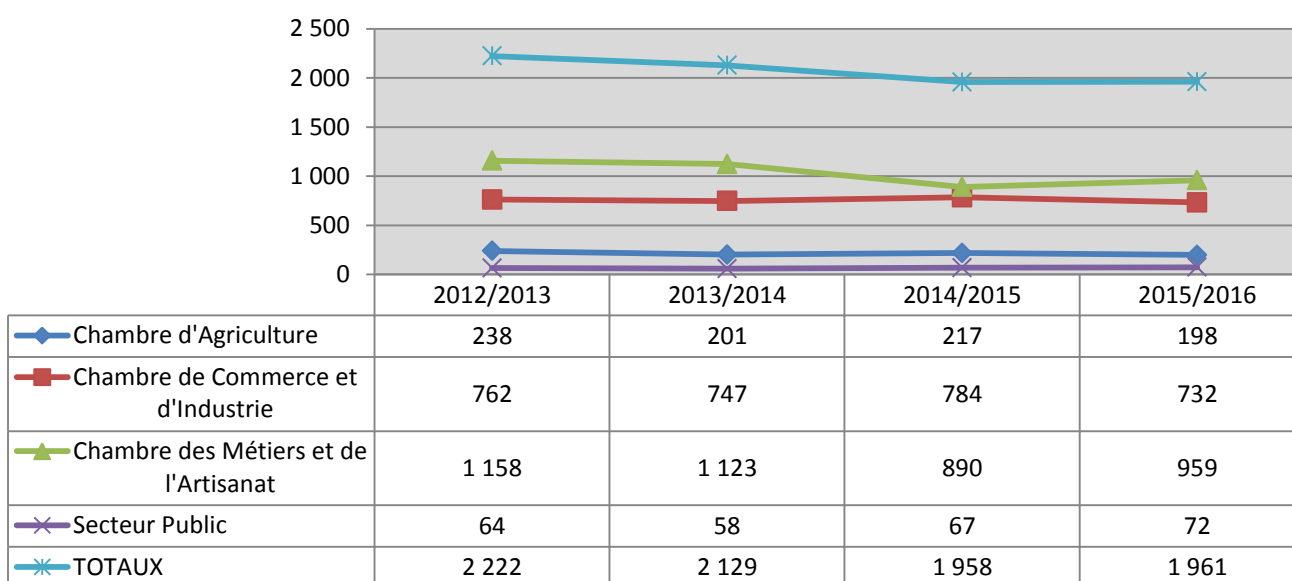


Source NOVA (statistiques sur 70 % des Etat Mensuels d'Activité environ)

FORMATIONS EN ALTERNANCE

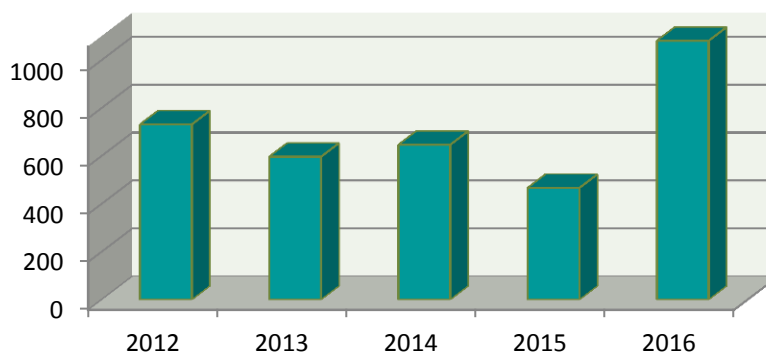
Juin 2014/mai 2015	Juin 2015 / mai 2016
1 958 contrats d'apprentissage dont 67 dans le secteur public	1 961 contrats d'apprentissage dont 72 dans le secteur public
656 contrats de professionnalisation	539 contrats de professionnalisation

Les contrats d'apprentissage par secteur professionnel (campagne de juin à mai)



Contrats de Professionnalisation enregistrés

	2012	2013	2014	2015	2016
TOTAL	732	597	647	467	1 081



GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

GPEC Territoriale

Trois démarches de GPEC Territoriale sur les territoires des Deux-Sèvres :

L'approche territoriale de la GPEC doit permettre de mieux anticiper les évolutions économiques et répondre à des ajustements récurrents entre l'offre et la demande d'emploi sur des métiers en tension au sein même d'un territoire.

◆ Filière métallurgie

Action pilotée par la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine sur son territoire depuis 2012. L'action visait à :

- **Favoriser la sécurisation des parcours professionnels et la transmission des savoirs, répondre aux besoins immédiats des entreprises en terme d'emplois, anticiper les besoins des entreprises**
 - Cette action a permis l'orientation de 10 jeunes vers des contrats d'apprentissage, des formations de peintres industriels et tourneurs-fraiseurs
- **Initier des actions de découverte de la métallurgie par la sensibilisation des demandeurs d'emploi, des jeunes, des scolaires, des encadrants ...**
 - Cette action a permis de sensibiliser des encadrants, des scolaires et des demandeurs d'emploi aux métiers de la filière notamment lors de la semaine de l'industrie par des visites d'entreprises et du passage du Propulsion tour (bus itinérant présentant les métiers de la métallurgie)
- **Développer le lien entre les responsables de ressources humaines afin d'échanger et partager les bonnes pratiques, mettre en ligne des outils partagés**
 - Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces rencontres (Le management intergénérationnel, la gestion des âges et la transmission des compétences, la fidélisation des salariés, l'amélioration de la qualité de vie au travail)
- **Promouvoir le territoire et ses entreprises pour attirer de nouvelles ressources humaines**
 - Mise en ligne d'offres de services en Gâtine sur le site de la Maison de l'Emploi

◆ Filière bois

Action pilotée par la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine sur son territoire en 2016. L'action visait à :

- **Soutenir les TPE dans la mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines**
 - Cette action a permis d'informer les TPE sur l'offre de services RH sur le territoire de Gâtine, de sensibiliser les dirigeants des petites entreprises à la gestion des ressources humaines et à la GPEC, d'apporter un appui au recrutement et à la mise en œuvre de formations
- **Découverte des métiers**
 - Cette action a permis de sensibiliser les scolaires, les jeunes, les demandeurs d'emploi aux différents métiers de la filière

◆ Filières bois, papier, carton et emballage

Action pilotée par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thouarsais sur son territoire depuis 2012

L'action visait à :

- **Informier, sensibiliser et accompagner les entreprises de la filière en matière de GPEC**
 - Cette action a permis de sensibiliser les Responsables Ressources Humaines à la GPEC, de les informer sur les dispositifs de sécurisation des parcours professionnels pour leurs salariés, de leur proposer des services RH de proximité
- **Faciliter l'insertion professionnelle des publics intérimaire, jeunes, personnes en insertion par l'activité économique, bénéficiaires du RSA et travailleurs handicapés**
 - Cette action a permis la mise en place d'une formation collective qualifiante pour les intérimaires, une expérimentation sur la méthode de recrutement des jeunes au vu de leurs compétences acquises, la mise en place d'un programme d'accompagnement pour faciliter l'insertion des publics fragilisés
- **Favoriser la découverte des métiers de la filière et valoriser les métiers porteurs sur le territoire**
 - Cette action a permis de mettre en relation des demandeurs d'emploi, des jeunes et des entreprises dans le cadre d'un forum découverte des métiers et des formations de la filière sur le territoire, de mettre en relation les collégiens et les entreprises par l'organisation de visites d'entreprises.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

2015	2016
38 dossiers de demandes individuelles déposés	71 dossiers de demandes individuelles déposés
38 demandes accordées	65 demandes accordées

Niveau de la certification visée	Nombre de décisions prises en Deux-Sèvres			Nombre total
	Validation totale	Validation partielle	Refus	
V	3	4		7
IV	3	0		3
III	1	0		1
Total	7	4	0	11

Caractéristiques du public :

Sexe	Hommes	15	Statut	Salariés	26
	Femmes	50		Demandeurs d'emploi	36
	Total	65		Autre actif	3
			Total	65	
Age	- 25 ans	12	Niveau de Certification (niveau le plus élevé avant la VAE)	VI (sans certification)	19
	25 à 29 ans	3		V	30
	30 à 44 ans	26		IV	12
	+ de 45 ans	24		III	2
	Total	65		II	2
			Total	65	

La certification la plus visée est "Assistante de Vie aux Familles" de niveau V (26 dossiers).

POLITIQUE DU TITRE

Dans le département, 23 centres sont agréés pour organiser des sessions de validation pour l'obtention d'un Titre Professionnel du ministère chargé de l'Emploi.

- 882 candidats se sont présentés
- 601 Titres Professionnels ont été délivrés dont :
 - 124 TP Secteur Bâtiment Travaux Publics
 - 112 TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules
 - 59 TP Assistant(e) de vie aux familles
 - 45 TP conducteur du transport routier interurbain de voyageurs

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La Médaille d'Honneur du Travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée tirant de cette occupation l'essentiel de ses ressources.

Depuis mars 2012, les demandes de Médaille d'Honneur du Travail déposées par les entreprises privées sont traitées par l'Unité Départementale.

Elle comporte quatre échelons (argent, vermeil, or et grand or) et est décernée deux fois par an : le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

- Promotion de Juillet 2016 : 723 diplômés ont été délivrés
- Promotion de Janvier 2017 : 625 diplômés.

INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

DEMANDEURS D'EMPLOI

(Données Pôle Emploi)

	Demandeurs d'Emploi.	Décembre 2016	Evolution annuelle	Part des Travailleurs Handicapés
Deux-Sèvres	Bénéficiaires Obligation Emploi TH	3 327	- 0,3 %	11, 80 %
	Tout public	28 212	+ 0,3 %	
Nouvelle - Aquitaine	Bénéficiaires Obligation Emploi TH	52 710	-1,1 %	10, 40 %
	Tout public	506 941	+ 0,3 %	

L'emploi dans les ESAT (Etablissements et Services D'Aide par le Travail) et les EA (Entreprises Adaptées)

	E.S.A.T.	E.A.
Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI)	737 postes	134,25 postes
Ets Public Communal Niort pour Personnes Handicapées (EPCNPH)	112	39
FILEC	/	25
Ateliers du Bocage	/	7,25
Socia 3	/	4, 75
TOTAL en ETP	849	210.25

COORDONNÉES

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
de la Nouvelle – Aquitaine

Immeuble Le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33074 BORDEAUX Cedex
www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr

Unité Départementale des Deux-Sèvres
4 rue Joseph Cugnot
B.P. 8621
79026 Niort Cedex 9

Standard : 05.49.79.93.55

Télécopie : 05.49.79.62.94

Direction Secrétariat : 05.49.79.93.37
alpc-ud79.direction@direccte.gouv.fr

Renseignements Droit du Travail : 05.49.79.93.30
poitou-ut79.renseignement-droit-du-travail@direccte.gouv.fr

Inspection :

Sections 01, 07, 08 et 12 (section à dominante agricole) ----- 05.49.79.73.62
Sections 02, 05 et 09 ----- 05.49.79.93.24
Sections 03, 04 et 06 ----- 05.49.79.93.26
Sections 10, 11 (sections à dominante agricole) ----- 05.49.79.91.68

Administration, Finances & Ressources Humaines : 05.49.79.93.42 (Mme HURTAUD)

Service Insertion par l'Activité Economique : 05.49.79.93.50 (Mme IVALDI)
05.49.79.93.43 (Mme BRIDOUX)

Services à la Personne : 05.49.79.93.48 (Mme GAUTIER)

Validation des Acquis de l'Expérience : 05.49.79.93.39 (M. DESCOUST)

Médailles du Travail : 05.49.79.93.39 (M. DESCOUST)

Restructuration des entreprises : 05.49.79.58.96 (Mme BATY)

Main-d'œuvre Etrangère : 05.49.79.59.50 poitou-ut79.moe@direccte.gouv.fr (Mme CHEVALLIER-DUVAL)

Accords d'Entreprise : 05.49.79.59.50 poitou-ut79.accord-entreprise@direccte.gouv.fr
(Mme CHEVALLIER-DUVAL)

Contrats de génération : 05.49.79.58.96 (Mme BATY)

Rupture Conventionnelle : 05.49.79.93.25 (Mme HARLÉ)

Activité partielle : 05.49.79.93.46 (Mme DUBOIS)

Responsable éditorial
Isabelle NOTTER
Directrice régionale

Rédaction
UD DIRECCTE
des Deux-Sèvres

DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine
33000 BORDEAUX
☎ 05 56 00 07 77 📠 05 56 99 96 69